

Lors de la Seconde Guerre mondiale, à la suite de l'armistice du 22 juin 1940, une ligne de démarcation marque la limite entre la partie nord occupée par les Allemands et la partie sud de la France. Après l'invasion du sud par les nazis, en novembre 1942, la ligne de démarcation entre la zone occupée et la zone non occupée n'a plus de raison d'être. La France entière est sous la coupe des nazis.

Au terme de l'armistice du 22 juin 1940, une ligne de démarcation indique la séparation entre la partie occupée par l'armée allemande, principalement au nord de la France, et la partie, dite « libre », au sud. Elle couvre environ 1200 km et entre en vigueur le 25 juin 1940, après la signature de l'armistice entre l'Italie et la France. Des zones frontalières sont octroyées aux Italiens. Des panneaux matérialisent la ligne sur son tracé.

L'Alsace-Moselle est annexée par les Allemands et deux départements du Nord passent sous l'autorité allemande basée à Bruxelles.

Le choix de l'occupation de la « zone nord » repose sur une prospérité agricole et industrielle dont les Allemands entendent profiter mais l'objectif principal consiste à rendre la zone « dite libre » dépendante de l'économie de la zone occupée.

Le passage de la ligne de démarcation implique la présentation d'un laissez-passer (Ausweis) délivré très difficilement par les occupants.

Des personnes réussissent à franchir la ligne avec l'aide de passeurs. Certains d'entre eux n'hésitent pas à dénoncer ceux qu'ils accompagnent, d'autres ne sont motivés que par l'appât du gain mais beaucoup s'engagent souvent au risque de leur vie. Après les rafles massives en zone occupée, de nombreux Juifs se réfugient en zone non occupée.

La Résistance armée s'organise : des militants de la section juive clandestine de la M.O.I. établissent des contacts au sud en franchissant secrètement la ligne.

Le démantèlement de l'administration française, bouleversée par les conséquences de la partition, aggrave la vie des habitants déjà éprouvés par la guerre.

Après le débarquement allié en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, l'armée allemande occupe, le 11 novembre, la zone, dite libre, devenue zone sud. L'occupation nazie s'étend à presque toute la France. La ligne de démarcation, entre une zone et l'autre n'a plus de raison d'être ; elle est supprimée le 1er mars 1943 mais plusieurs postes de contrôle sont néanmoins maintenus.

Références :

— Alary Eric, 2003, *La Ligne de démarcation : 1940-1944*. Ed. Perrin

— Cointet J-P et M., 2000, *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Ed. Tallandier.

<https://museemrjmoi.com>